



# ... Au fil du Mérard, La vie à Nancras ...

Bulletin municipal Janvier 2021

## Le mot du maire



Nancrassiens, Nancrassiennes,

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

Nous vivons en effet des temps difficiles et nous traversons une crise d'une ampleur inégalée depuis l'après-guerre. C'est dans cette situation inédite que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions il y a quelques mois, plongée dans l'urgence dès les premières heures de la mandature.

Ce contexte nous oblige à redoubler d'efficacité.

Malgré cette période trouble, des perspectives positives s'offrent cependant à nous. Certains de nos projets, comme la peinture des façades de la salle des Halles et du cabinet infirmier, ou bien la réalisation de caniveaux à Triboulet ont déjà vu le jour et bon nombre d'entre eux sont déjà en route. Je pense par exemple aux trottoirs de la rue d'Oléron, l'aménagement de la rue de l'Aunis, des abords de la Mairie et des écoles mais également au réaménagement du groupe scolaire. Cet année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'équipe municipale a souhaité mettre l'accent sur l'embellissement de notre commune avec la confection de décors et la pose de nouvelles guirlandes.

J'associe à ces différentes réalisations mes adjoints, les membres du conseil municipal et tous ceux qui ont permis de les mener à bien.

À l'aube de cette nouvelle mandature, je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour souhaiter pleine réussite et bonne chance aux nouveaux élus dans leurs nouvelles fonctions. Pour relever les défis qui nous attendent dans les six années à venir, je sais qu'ils pourront s'appuyer sur l'ensemble du personnel municipal.

L'investissement de nos agents, indispensable au fonctionnement de notre commune, n'est en effet plus à démontrer. Cette implication au quotidien, comme celle du tissu associatif, trouve d'ailleurs un écho tout particulier dans la période tourmentée que nous traversons. Qu'il me soit permis ici de les en remercier chaleureusement.

Plus que jamais, cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, au bien-être de nos habitants.

En dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal de Nancras que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une bonne santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

**David Raffé**

**Mairie de Nancras** : 20 rue de l'Aunis  
Telephone : 05 46 94 70 75  
Courriel : [mairie@nancras.fr](mailto:mairie@nancras.fr)  
Site internet : [www.nancras.fr](http://www.nancras.fr)

### Ouverture au public :

lundi de 13h30 à 18h30  
mardi de 14h00 à 18h00  
mercredi de 09h00 à 12h30  
vendredi de 13h30 à 18h00

# LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des Conseils municipaux est affiché sur les panneaux d'affichage après chaque conseil, sur le site internet [www.nancras.fr](http://www.nancras.fr) et disponible à l'examen en mairie.

## Conseil municipal du 03/11/2020

### Modification des statuts du SIVOS Seudre Saintonge

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision du Comité du Syndicat du SIVOS Seudre Saintonge de modifier ses statuts afin de prendre en compte que :

le Syndicat est administré par un comité composé de trois délégués par commune élus par les Conseils Municipaux dans les conditions prévues par la loi.

- Le comité se réunit au moins une fois par trimestre.

Il peut être convoqué extraordinairement par son président.

- Les réunions sont publiques, mais peuvent se tenir à huis clos en cas de nécessité.

- Les personnes extérieures au Comité Syndical et présentes aux séances ne peuvent prendre la parole sans y avoir été invitées.

- Des réunions de travail en dehors de ces dates peuvent être décidées par le Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SIVOS Seudre Saintonge.

### Nouvelle prestation proposée par Transgourmet

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la loi EGalim, promulguée le 1er novembre 2018, impose progressivement la mise en place d'une alimentation saine et durable dans les restaurations collectives publiques.

Ainsi, au 1er janvier 2022, il devra être intégré 50 % de produits responsables dont 20 % bio dans les menus.

Suite à un entretien avec une représentante de Transgourmet, il est proposé un nouveau plan alimentaire au 1er janvier 2021, décomposé comme suit :

prestation en 4 composantes avec 2 fromages par semaine plus :

- 1 produit laitier Bio par semaine,
- Pâtes, riz, blé, lentilles, lingots, quinoa, semoule, céréales en Bio
- Viandes locales de nouvelle-Aquitaine pour le bœuf et le porc
- bœuf haché Viande Bovine Française
- un poisson frais par mois

Cela correspond à une transition en douceur vers les obligations imposées par la loi EGalim. Les objectifs seront atteints au 1er janvier 2022.

Le prix de cette prestation est le suivant : 2,019€ HT pour les déjeuners primaires et 2,574€ HT pour les déjeuners adultes.

Le prix comprend toutes les denrées alimentaires pour confectionner les déjeuners hors pain et boisson.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent la nouvelle prestation de Transgourmet au 1er janvier 2021. Révision des tarifs de repas de cantine enfants et adultes

Monsieur le Maire rappelle que le prix du repas au restaurant scolaire n'a pas augmenté depuis cinq ans. Il est actuellement à 2,50€ pour les enfants et à 5€ pour les adultes.

Ainsi suite aux exigences de la loi EGalim et à la nouvelle prestation de Transgourmet entraînant une hausse des denrées brutes, il propose que le prix facturé à un déjeuner enfant soit à 2,70€ et le déjeuner adulte à 5,40€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent les tarifs ci-dessus à compter du 1er janvier 2021.

### Changement de l'éclairage de la cantine en LED

L'éclairage de la cantine scolaire est composé de 21 spots halogène.

Afin de faire des économies d'énergie, il est proposé d'installer des LED. Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Antennes 17 Multimédias d'un montant de 1010,70€ HT soit 1 212,84€ TTC.

Il reste à déterminer la couleur des spots.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise Antennes 17 Multimédias.

### Enfouissement des réseaux d'éclairage public rue de la Berthinière : devis du SDEER

Monsieur le Maire explique que ce point a déjà été traité lors de la séance présente.

Le devis a été modifié étant donné qu'il manquait cinq luminaires. Son montant est de 14 821,17€. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis pour un montant de 14 821,71€. Le remboursement sera échelonné en cinq annuités.

### Installation de plaques d'insonorisation à la cantine : choix du fournisseur

Monsieur le Maire fait valoir que la cantine scolaire accueille environ 78 élèves allant du CE2 au CM2 et qu'il y a beaucoup de résonance dans le réfectoire. Il ajoute que l'insonorisation a été prise en compte lors de la conception du bâtiment mais pas suffisamment (plafond perforé).

Plusieurs artisans ont été consultés pour l'installation de panneaux acoustiques. Plusieurs élus se sont déplacés au showroom de l'entreprise FGV (Gémozac). Ils ont choisi des plaques blanches afin de respecter le budget alloué. Le montant du devis s'élève à 3 755€ HT soit 4 506€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'entreprise SAS FGV, les travaux de traitement acoustique dans le réfectoire du restaurant scolaire pour un montant de 3 755€ HT soit 4 506€ TTC.

### **Installation de plaques d'insonorisation à la cantine : demande de subvention auprès du Conseil Départemental**

Monsieur le Maire explique qu'une subvention peut-être sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre du fonds d'aide départemental aux locaux scolaires du 1er degré à hauteur de 35% du montant HT des travaux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du département pour l'isolation phonique du réfectoire du restaurant scolaire.

### **Installation de plaques d'insonorisation à la salle des Halles : choix du fournisseur**

Comme le point précédent, plusieurs artisans ont été consultés.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise SAS FGV d'un montant de 4 575€ HT soit 5 490€ TTC avec la pose de panneaux acoustiques blancs afin de respecter le budget.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'entreprise SAS FGV, les travaux de traitement acoustique dans la salle des Halles d'un montant de 4 575€ HT soit 5 490€ TTC.

### **Installation de plaques d'insonorisation à la salle des Halles : demande de subvention auprès du Conseil Départemental**

Monsieur le Maire explique qu'une subvention peut-être sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre du fonds d'aide départemental pour la revitalisation des centres des petites communes à hauteur de 40% du montant HT des travaux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du département pour l'isolation phonique de la salle des Halles.

### **Décorations de Noël : choix du fournisseur**

La commission « animations et festivités » s'est réunie afin de choisir les décorations de Noël. Monsieur le Maire en fait le compte-rendu et présente le devis de l'entreprise Décolum d'un montant de 3 606,58€ HT soit 4 327,90€ TTC. Ainsi, un sapin lumineux de 2,50m a été sélectionné à la place de celui de 4,50m choisi initialement afin de respecter les crédits alloués à cette opération.

Il ajoute qu'un électricien interviendra afin de faire les branchements.

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et une abstention, accepte le devis de l'entreprise DECOLUM d'un montant de 3 606,58€ HT soit 4 327,90€ TTC.

**SUITE EN PAGE 5**

## **COMMUNE DE NANCRAS**

### **Mise à la disposition au public**

#### **du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme**

Par délibération n°2/9/2020 du 09 décembre 2020,

Le Maire de la commune de NANCRAS met à la disposition du public le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune. Les objectifs de la modification sont les suivants :

- simplifier les normes d'implantation des constructions ainsi que leurs annexes, dans les différentes zones prévues à l'article R 151-17 du Code de l'Urbanisme ;
- Modifier les termes du règlement de la zone Au afin de faciliter la mise en œuvre des opérations d'aménagement d'ensemble prévues au PADD ;
- Corriger des erreurs matérielles et améliorer la lisibilité globale du règlement pour une meilleure application et compréhension.

Le dossier de modification simplifiée sera mis à la disposition du public pendant une durée d'un mois du 01er février au 05 mars 2021.

Le dossier sera consultable en mairie de Nancras (20 rue de l'Aunis 17600 Nancras) aux jours et horaires habituels d'ouverture (lundi : 13h30-18h00 ; mardi:14h00-18h00 ; mercredi : 09h00-12h30 et vendredi 13h30-18h00).

Le public pourra faire ses observations sur un registre disponible en mairie.

**Le Maire,**

**David RAFFÉ**

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est à nouveau en petit comité et masqué qu'a eu lieu la cérémonie du 11 novembre.

Entouré par deux conseillers municipaux et deux anciens combattants, Monsieur le Maire a déposé une corbeille de fleurs après la traditionnelle minute de silence en souvenir des soldats morts pour notre pays.

Il a ensuite lu le message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

## DÉCORS DE FÊTES

Afin d'égayer les fêtes d'une fin d'année bien grise, le conseil municipal s'est employé à décorer la commune.

De nouvelles guirlandes ainsi qu'un sapin lumineux ont été achetés.



Début décembre, les conseillers ont préparé des paquets cadeaux qui ont été ensuite répartis sur des bouquets de sapinette et des arbres aux quatre coins du village.

Si le couvre feu n'a guère permis de profiter des illuminations, tous ces paquets cadeaux colorés ont mis un peu de lumière et de joie dans nos journées.

**Merci aux Nancrassiens, petits et grands, qui ont participé à la décoration aux côtés des conseillers pour rendre cette fin d'année plus agréable.**



### **Don versé à l'association départementale des maires des Alpes-Maritimes suite à la tempête Alex**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la Commune de Nancras fasse un don de 100€ à l'association départementale des Alpes-Maritimes. Ce département a été durement touché par de très violentes intempéries. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, acceptent de verser 100€ à l'association des Maires des Alpes-Maritimes.

### **Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a, par délibération du 20 février 2020, demandé au Centre de Gestion de la Charente-Maritime, de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge lors des congés maladie des agents.

Dans le cadre d'un marché public, le Centre de Gestion a sélectionné la compagnie Allianz Vie et le courtier Gras Savoye.

Monsieur le Maire présente en détail la proposition de l'assureur. La durée du contrat est de 4 ans à compter du 1er janvier 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter la proposition du Centre de Gestion

- d'adhérer, à compter du 1er janvier 2021, au contrat-groupe d'assurance, souscrit en capitalisation, pour une durée de 4 années (2021-2024) auprès de la compagnie Allianz Vie et le courtier Gras Savoye.

**Délibération refusant le transfert automatique de la compétence « documents d'urbanisme »** Monsieur le Maire informe que la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) prévoit le transfert automatique aux EPCI de la compétence de « Plan Local d'Urbanisme » au 01er janvier 2021. Il ajoute qu'une opposition à ce transfert de compétence avait déjà eu lieu en 2017.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de s'opposer au transfert automatique en matière de « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge.

### **Voies transférées en voies communautaires**

La CDC Cœur de Saintonge, dans le cadre de la compétence voirie, demande à ses collectivités adhérentes de vérifier les voies classées communautaires.

Après examen, il manque l'impasse du Noyer, l'impasse du Mérard et la voie reliant la rue de l'Aunis et le Chemin des Pierrières.

### **Adhésion à Panneau Pocket**

Madame ENTEM Christine prend la parole et présente l'application « Panneau Pocket ». Cette application est très pratique et permet aux administrés ayant l'application d'être alerté et informé en temps réel sur leur mobile. Le coût d'adhésion pour la Commune est de 180€ par an.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'adhérer à l'application Panneau Pocket.

### **Désignation d'un représentant à la commission Territoriale Charente-Arnoult Cœur de Saintonge**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, désigne Monsieur Gilles GRANDE en tant que représentant à la commission territoriale Charente-Arnoult Cœur de Saintonge. C'est une commission consultative créée par Eau 17 à l'échelle de la CDC.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Les travaux de voirie à Triboulet ont été effectués par Eurovia mais la réception des travaux n'a pas pu se faire suite à une malfaçon majeure.
- Le Conseil Départemental a envoyé un compte-rendu sur les projets à venir sur la Commune de Nancras (réfection des trottoirs rue d'Oléron et aménagements de la rue de l'Aunis).
- Une réunion a eu lieu avant la rentrée scolaire pour la mise en place du protocole sanitaire. Il est prévu de désinfecter les locaux scolaires le matin, pendant la pause méridienne et à la récréation de l'après-midi. De plus, la cantine sera désinfectée entre les 2 services. Monsieur le Maire souhaitait la mise en place de 3 services mais cela poserait souci auprès de l'éducation nationale d'après le directeur de l'école. Un courrier a été rédigé à l'attention des parents leur demandant, dans la mesure du possible, de récupérer leurs enfants pendant la pause méridienne afin de limiter la fréquentation des enfants à la cantine.
- L'entreprise Dempuré interviendra le 09 et 10 novembre pour nettoyer le réseau d'eaux pluviales.
- Les formalités pour la vente des deux garages au 17 et 19 rue de l'école sont en cours. Des devis pour les diagnostics ont été demandés et la date du bornage a été fixée.
- Madame MONTUS Adeline signale qu'il y a eu des cambriolages sur la Commune.
- Il est signalé la vitesse excessive des véhicules à l'entrée de la rue du Colombier.
- La distribution des colis de Noël pour les personnes âgées est prévue pour le 19 décembre 2020.

La séance est levée à 22h50.

## Décision modificative n°3

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°3 du budget principal en énumérant les dépenses d'investissement à prendre en compte avant la clôture de l'exercice 2020.

Il y a ainsi le devis d'Enedis (1 651,61€), du lave-vaisselle de la cantine (2 820€), du lampadaire vétuste route des Roquetteries ((302,01€), de l'armoire chauffante du défibrillateur (444€) et de l'achat d'un vidéoprojecteur (309,90€). Il est précisé que plusieurs devis ont été demandés pour le remplacement du lave-vaisselle du restaurant scolaire et que c'est celui des établissements Chasseriaux qui a été retenu en fonction du critère qualité/prix. L'ancien lave-vaisselle sera installé dans la salle de la Sellerie.

Concernant la section de fonctionnement, il est proposé d'augmenter les crédits « fournitures scolaires » de 350€.

Les crédits alloués au SIVOS sont augmentés de 4 252,43€ suite à une décision du comité syndical du SIVOS. Cette augmentation est justifiée par le fait que durant le premier confinement il n'y a pas eu de recettes de garderie ni de CAF alors que les charges ont été les mêmes.

Le Conseil Municipal s'étonne que cette demande de hausse de crédits se fasse au dernier moment et demande plus de justificatifs financiers.

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et une abstention, accepte la passation de cette décision modificative n°3.

## Modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU

Monsieur le Maire explique l'objectif principal de la modification simplifiée du PLU, qui est notamment de corriger les erreurs matérielles et simplifier la lecture du PLU et le zonage.

Monsieur le Maire propose que la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée se déroule du 01er février au 05 mars 2021. Un registre sera mis à leur disposition en mairie.

Il précise que les personnes publiques associées (Préfecture, DDTM, chambre de l'agriculture, département...) ont déjà été saisies en début d'année. La consultation du public n'a pas pu se faire du fait du confinement. La procédure a par conséquent dû être refaite.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de mettre à la disposition du public pendant une durée d'un mois du 01er février au 05 mars 2021, le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Pendant ce délai, le dossier sera consultable en mairie de Nancras aux jours et horaires habituels d'ouverture. Le public pourra faire ses observations sur un registre disponible en mairie.

## Clôture de la régie cantine

Monsieur le Maire annonce que le Trésor Public de Saint Porchaire fermera à compter du 31 décembre 2020. Les services de la Mairie seront rattachés par la suite à la Trésorerie de Rochefort. La tendance actuelle est une suppression des régies avec la mise en place de différentes obligations. En effet, non seulement, il faudra prendre rendez-vous au Trésor Public de Rochefort mais aussi, il faudra s'équiper d'un terminal carte bleu en mairie afin de proposer ce mode de paiement si les régies sont maintenues.

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et une abstention, approuve la suppression de la régie de recettes pour l'encaissement du produit de la cantine au 31 décembre 2020.

## Clôture de la régie salle des fêtes

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et une abstention, approuve la suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des loyers de la salle municipale au 31 décembre 2020.

## Mise en conformité de la participation financière à la protection sociale des agents (contrat de labellisation)

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement les agents de la collectivité bénéficient d'une participation financière de la collectivité pour la garantie de maintien de salaire avec la convention de participation du Centre de Gestion, contrat radié au 31 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de participer à compter du 01er janvier 2021, dans le cadre d'une procédure de labellisation, à la couverture prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents et de verser une participation mensuelle de 10€ à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie maintien de salaire labellisé.

## Référent COVID

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Préfecture demande qu'un référent COVID soit désigné au sein du Conseil Municipal. Son rôle principal est de prendre contact avec les personnes vulnérables afin de rompre l'isolement.

Il est proposé que la Commission action sociale se charge de ce rôle et de nommer Mme ENTEM Christine comme référent COVID.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, désigne Mme ENTEM Christine comme élue référent COVID.

## Délégué communal « les savoirs-faire du Cognac »

Monsieur le Maire expose que l'association « les savoirs-faire du Cognac », qui anime la candidature pour la reconnaissance des savoirs-faire du Cognac comme patrimoine culturel immatériel par l'Unesco, souhaite que toutes les Mairies de la Saintonge Romane désignent au sein de leur conseil municipal, un délégué-référent afin de relayer l'avancement de la démarche.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les conseillers municipaux désignent Mme ENTEM Christine comme déléguée communale « Les savoirs-faire du Cognac ».

## Discussion et lancement d'études sur l'agrandissement et la mise aux normes du groupe scolaire

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal commence à étudier un projet à long terme qui est l'agrandissement du groupe scolaire. Il présente déjà les esquisses faites avec le précédent conseil municipal et le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Il propose de relancer le dossier et d'y associer à nouveau le CAUE.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de solliciter le CAUE afin d'étudier le projet d'agrandissement du groupe scolaire.

## Discussion sur le projet de la mise aux normes handicap de la salle de la Sellerie

Monsieur le Maire propose de remettre aux normes accessibilité cette salle tant que les locations ne sont pas possibles à cause de la COVID.

Ainsi, plusieurs artisans de différents corps de métiers (menuiserie, maçonnerie) ont été sollicités.

## Discussion et réflexion autour de la deuxième journée festive de l'été organisée par la Commune

Monsieur le Maire propose qu'exceptionnellement en 2021, une seule journée festive soit maintenue, c'est à dire le repas champêtre, traditionnellement organisé en juillet. (sous réserve de la COVID).

## QUESTIONS DIVERSES

- Suite à une malfaçon majeure, la réception des travaux de voirie à Triboulet n'avait pas pu être faite. Monsieur le Maire annonce que les travaux ont été effectués hier.
- La grille descellée sur la rue de la Berthinière a été réparée par l'entreprise Papin.
- Monsieur le Maire avait demandé deux devis auprès d'électriciens pour la mise en place des décorations de Noël à l'église. Le montant est très différent entre les deux (un à 1 031,83€ et l'autre à 3 070,16€). Monsieur le maire propose que ce projet soit reporté pour l'année prochaine. Les guirlandes électriques vont être installées directement par la Municipalité cette année.
- La municipalité offrira un goûter de Noël aux élèves de l'école de Nancras.
- Les décorations de Noël ont été posées en grande partie la semaine dernière. Ce week-end, les décorations place de la Fontaine, à l'église et dans le massif rue de Saintonge vont être installées.
- Monsieur le Maire remercie Monsieur COLARD Bertrand et la société Logic'all pour le dépannage informatique (panne d'internet suite à l'orage) de la mairie.
- Monsieur MAUCLAIRE Didier propose qu'une collecte de sapins soit organisée du 15 au 29 janvier 2021.

La séance est levée à 22h00.

## LE PIÉTON DE NANCRAS

En finissant de décorer les rues de la commune le samedi 12 décembre, le Piéton de Nancras a découvert dans une bouche d'égouts rue du Colombier, des cadeaux décrochés des sapinettes.



Certains lutins de Noël, plus malicieux que d'autres, certainement, ont cru bon de déballer ces jolis petits bonbons !!!

Nous pensons qu'ils ont dû être bien déçus en y découvrant le contenu : des boites de camembert vides !!!

Les lutins, n'ont forcément pas été pris sur le fait. L'enquête reste ouverte puisque les faits se sont reproduits quelques jours plus tard sur la grande place de la commune.



## Le goûter de Noël

Avant leur départ en vacances, la mairie a offert aux enfants de l'école, un goûter de Noël : une chocolatine et un chocolat chaud.

Un sapin avait été acheté à l'association Les petites mains pour décorer la cantine. Cependant, en raison de la Covid, le goûter a été pris dans chaque classe plutôt que tous ensemble à la cantine.

## COLIS DE NOËL



Il avait été prévu en début d'année d'offrir un repas pour le Noël des anciens dans la salle des halles.

Cela n'étant pas possible en raison de l'épidémie, des colis de Noël ont été distribués, comme les années précédentes, aux personnes de plus de 75 ans résidant sur la commune.

## PANNEAUPOCKET

Après les panneaux d'affichage et son site internet, la mairie s'est dotée d'un nouvel outil de communication. Il s'agit d'une application à télécharger sur votre téléphone et qui vous permettra d'être alerté en temps réel des informations urgentes ou des événements qui pourraient survenir sur la commune.

Afin de conserver l'aspect « Alerte » du système, Panneau Pocket ne se substituera pas au site internet de la commune. C'est un plus.

Elle est totalement gratuite et ne nécessite ni création de compte, ni aucune autre donnée personnelle.

**Pour être ALERTÉ, INFORMÉ, PRÉVENU, téléchargez votre application PanneauPocket.**

### EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3



Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



### BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



## BIBLIOTHÈQUE



Suite au départ de la responsable pour raisons de santé, la bibliothèque est pour l'instant en stand-by.

La municipalité souhaite qu'elle puisse continuer à accueillir les lecteurs et fait appel aux bénévoles qui souhaiteraient s'impliquer dans sa gestion.

Merci de prendre contact avec la mairie.



## MAÎTRE ET CHIEN Les bons réflexes

Il a été constaté une recrudescence de déjections canines sur les trottoirs et bords de chemins.

Pour la propreté de notre village, merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos toutous. Cela est obligatoire sous peine d'amende.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS  
DE LA COMMUNE  
EN TEMPS RÉEL SUR  
[www.nancras.fr](http://www.nancras.fr)

# ENFANCE ET JEUNESSE

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, HALTE GARDERIE, GARDE À DOMICILE, CENTRES DE LOISIRS, SECTEUR JEUNESSE ...

Retrouvez toutes les solutions de garde pour vos enfants sur le site [www.nancras.fr](http://www.nancras.fr) à la rubrique « Vie pratique ».

Les infos sont régulièrement mises à jour .



## INFORMATIONS GÉNÉRALES :

### Le mot de vos Conseillers départementaux du canton de Saint-Porchaire

#### Un fonds de soutien social exceptionnel

Suite à l'ampleur de la crise sanitaire due au Covid-19, nous souhaitons rendre hommage et saluer le dévouement et l'engagement de nos soignants, des personnels de la santé, du secteur médico-social et bien sûr, les agents du secteur social du Département.

Dans le cadre de sa mission de chef de file des solidarités, le Département favorise l'accompagnement et la protection des personnes âgées et en situation de handicap. Cette situation a fragilisé financièrement plusieurs structures et notamment les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui assurent des prestations essentielles de services ménagers ou d'aide à la personne. Le Département, maillon incontournable dans cette crise a voté un fonds de soutien de 5 millions € destiné aux établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et handicapées ainsi qu'à ceux de l'aide sociale à l'enfance. Ce fonds exceptionnel (hors primes versées aux personnels) permet d'aider les structures à faire face aux charges supplémentaires dues à la crise ainsi qu'aux déséquilibres liés aux déficits d'activité. Ces mesures illustrent notre volonté d'agir en faveur des plus fragiles.

#### Un Plan Santé de 5 millions €

Mobilisé contre les déserts médicaux, le Département a présenté et voté le « Plan exceptionnel Santé » afin d'inciter les jeunes médecins à s'installer dans les territoires identifiés déficitaires en Charente-Maritime. Ce plan ambitieux comprend notamment l'attribution de bourses aux étudiants en médecine, contre une installation en secteur fragile, un co-financement lié à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires, un financement pour l'installation de jeunes médecins... Objectif : assurer à chaque habitant une réponse concrète en matière de santé.

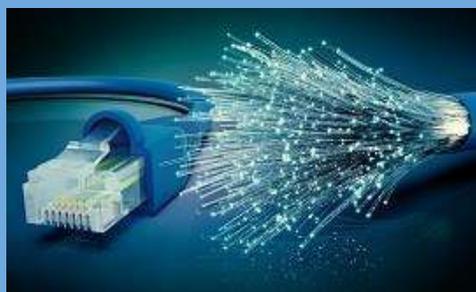
#### Bonne et heureuse Année 2021

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les meilleurs. Que 2021 puisse vous apporter une vie sereine pour tous, la santé pour chacune et chacun d'entre vous, le bien-être partagé et la réussite dans vos projets.

Très fidèlement,

Les Conseillers départementaux du canton de Saint-Porchaire, Michel DOUBLET et Brigitte SEGUIN

## FIBRE OPTIQUE



La crise sanitaire a ralenti le déploiement du réseau Très Haut Débit en imposant de nombreuses contraintes supplémentaires pour la réalisation des travaux.

Malgré ces difficultés, le Département et son délégataire, Charente Maritime Très Haut Débit, ont fait le choix de poursuivre la construction du réseau y compris pendant la période de confinement. La date de fin pour le déploiement de la fibre sur notre commune, prévue pour 2022, est maintenue et la pose des premières armoires de branchement débuteront fin janvier.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES :

## OUVERTURE FIN JANVIER

# FRANCE SERVICES CŒUR DE SAINTONGE



## FRANCE SERVICES C'EST :

- Un lieu d'écoute
- Accueillir, informer, orienter
- Aider à l'utilisation des services en ligne
- Accompagner dans les démarches administratives

## VENEZ NOUS RENCONTRER

34, rue Nationale  
17 250 Saint Porchaire  
Tél : 05 46 73 19 90  
franceservices@coeurdesaintonge.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 9h à 12h30 / 16h à 19h  
Mercredi : 9h à 12h30 / 14h à 16h  
Jeudi : 9h à 12h30  
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 16h  
Samedi : 9h à 12h



Nos agents vous accompagnent dans vos démarches du quotidien en toute confidentialité. N'oubliez pas votre pièce d'identité en cours de validité.

## EMPLOI FORMATION INSERTION

### PÔLE EMPLOI

Aide à la recherche d'emploi  
pole-emploi.fr

#### Pièces à fournir

- Numéro d'identifiant
- Mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB

### CAP EMPLOI

Accompagnement et maintien dans l'emploi des personnes handicapées  
capemploi17.com

### MISSION LOCALE

Insertion professionnelle et sociale des jeunes 16/25 ans  
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Pièces à fournir

- Un CV
- Un RIB
- Carte vitale et son attestation



## VIE PRATIQUE

### DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Présence 1/2 journée par semaine

#### Pièces à fournir

- Identifiant fiscal
- Code confidentiel

### CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

Démarches administratives et numériques

### JUSTICE

Accompagnement face à un litige, un conflit ou une infraction

### LA POSTE



## MOBILITÉ

### SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES

#### LOCAMOB

Service d'aide à la mobilité

### ASSOCIATION BOIFFIERS BELLEVUE

Centre social

### VALS DE SAINTONGE MOBILITÉ

Accompagnement vers une mobilité autonome

### ASSOCIATION SAINT FIACRE MOBILITÉ

Diagnostic mobilité et garage solidaire

## VIE FAMILIALE



### CARSAT

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail  
carsat.fr

#### Pièces à fournir

- Numéro de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Adresse e-mail
- Mot de passe

### CAF

Caisse d'allocations familiales  
caf.fr

#### Pièces à fournir

- Numéro d'allocataire (sur courrier CAF)
- Code confidentiel à 8 chiffres
- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernier avis d'imposition

### AGIRC ARRCO

Retraite complémentaire  
agirc-arcco.fr

### CPAM

Caisse primaire d'assurance maladie  
ameli.fr

#### Pièces à fournir

- Numéro de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Code confidentiel

### MSA

Mutualité sociale agricole - msa.fr

#### Pièces à fournir

- Numéro de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Code confidentiel MSA
- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernier avis d'imposition
- Adresse e-mail et mot de passe

### MODES DE GARDE PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

- Relais Assistants Maternels
- Crèche / Multi-accueil
- Accueils de loisirs
- Secteur Jeunesse

## ESPACE NUMÉRIQUE



### EN ACCÈS LIBRE OU ACCOMPAGNÉ

Accompagnement aux services en ligne (CAF, Pôle Emploi, CARSAT, CPAM...)

Création de boîte mail

Service carte grise et permis



## LOGEMENT

Logements sociaux des communes



Démarches en ligne, navigation sur Internet, utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette ?

Le Département de la Charente-Maritime vous accompagne et lance le Pass Numérique.

Il vous permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique dans un lieu labellisé proche de chez vous.

Infos et dépliants disponibles à la mairie

## INFLUENZA AVIAIRE

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines dans le Sud-Ouest.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **il est conseillé** :



- de confiner vos volailles ou de mettre un filet de protection sur votre basse-cour

- d'exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Plus d'infos sur  
[www.nancras.fr](http://www.nancras.fr)



La Trésorerie de Saint Porchaire est définitivement fermée depuis le 1er janvier 2021

# INFORMATIONS GÉNÉRALES :



**Banque Alimentaire**

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « **Saujon Solidarité** » pour le canton de Saujon  
**Local** : 2 bis rue du Château d'Eau à **SAUJON**

## CALENDRIER :

**les samedis :**

30 janvier - 13 et 27 février - 13 et 27 mars  
10 et 24 avril - 08 et 22 mai - 05 et 19 juin

**Horaires d'ouverture** : 8h30 - 11h

Les personnes venant pour la première fois doivent au préalable se présenter à la Mairie de leur lieu de résidence qui leur délivrera une carte attestant de leur droit à l'aide alimentaire.

Vous voudrez bien vous munir de sacs propres, d'un sac isotherme avec pain de glace obligatoire pour les surgelés.

Nous vous demandons de venir très régulièrement aux distributions. Si vous avez un empêchement, prévenez nous au **07 77 05 88 45**. Désormais, après 2 absences consécutives, nous vous demanderons de refaire une inscription auprès des services sociaux afin de pouvoir bénéficier à nouveau de notre aide alimentaire.



**VACCINATION**  
contre la Covid-19

La vaccination est réservée **aux personnes de plus de 75 ans et aux patients vulnérables à haut risque.**

Pour prendre un rendez-vous pour se faire vacciner, un seul numéro : **0 800 17 00 07** ou se connecter sur **[www.sante.fr](http://www.sante.fr)**

Les centres de vaccinations les plus proches :  
**Pont l'Abbé d'Arnoult** : 11 rue de la Cité  
**Saintes** : Espace Hall P Mendes France, 11 Cours Charles de Gaulle



## LE RECENSEMENT AGRICOLE 2020

D'octobre 2020 à avril 2021 a lieu le recensement pour les exploitants agricoles. Pour savoir comment répondre, rendez-vous sur [recensementagricole2020.fr](http://recensementagricole2020.fr)

C'EST SIMPLE, RAPIDE

## Rencontre et Part'âge

Service de visiteurs bénévoles à domicile en Saintonge Romane



«**Rencontre et Part'âge**» est un service gratuit de visiteurs bénévoles à domicile qui a pour objectif principal d'assurer des visites conviviales auprès des personnes âgées qui vivent seules et qui expriment un sentiment d'isolement. Ce service permet de :

- rompre la solitude et lutter contre l'isolement des personnes âgées
- recréer du lien
- stimuler la personne âgée et lui permettre de reprendre confiance en elle
- s'ouvrir sur l'extérieur, retrouver de la mobilité, de l'autonomie et de l'estime de soi.

**L'association recherche des bénévoles et assure leur formation.**

**Pour plus de renseignements** : Monique PERROT , coordinatrice départementale, 06 85 47 48 83

## RECYCLAGE

**Des millions de téléphones dorment dans nos tiroirs, il est temps de les réveiller.**

À l'initiative d'Orange et d'Emmaüs, les téléphones mobiles sont collectés, triés et recyclés.

Pour effectuer le tri, Orange fait appel à l'entreprise d'insertion Les Ateliers du Bocage, membre du mouvement Emmaüs. Les Ateliers reconditionnent les portables en bon état (10%). Pour les autres, ils effectuent le traitement des matières non recyclables et la récupération des matériaux pouvant être réutilisés.

**Un bac est à votre disposition à la mairie**

## RECENSEMENT

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

**L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !**



Journée Défense et Citoyenneté



La Mission Locale de la Saintonge **accompagne** dans leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnel **les jeunes âgés de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire.

Un RDV avec un conseiller permet :

- de définir un projet
- de trouver un emploi
- de chercher une formation
- d'être aidé dans la vie quotidienne ( mobilité, logement, santé, etc ..)
- d'accéder à des dispositifs d'accompagnements financés par l'Etat tel que la Garantie Jeunes par exemple

**Trouvez toutes les infos sur : [www.milo-saintonge.asso.fr](http://www.milo-saintonge.asso.fr)**

## VIE ASSOCIATIVE



L'activité d' Eloises de Nancras est au ralenti comme la plupart des associations.

Seule la section couture reste en activité et réussit à fonctionner selon les mesures sanitaires imposées.

Depuis notre baptême, un seul avancement est à mentionner : notre entrée dans la Fédération Anjou Poitou Saintonge Antilles et Mascareignes, la FAPSGAM.



Nous avons prévu de nous produire en spectacle, salle des Halles, durant le 1er trimestre 2021 mais cela sera t il possible?

*Bonne année à tous les Nancrassiens et Nancrassiennes, au plaisir de se revoir prochainement pour un spectacle, dans des conditions plus festives.*



## FOYER RURAL

Après une année 2020 où nos activités ont été bien perturbées par la pandémie, 2021 ne s'annonce guère mieux pour les associations. En effet, les salles étant fermées depuis de nombreux mois, certaines activités sont en suspend.

A Nancras cependant, l'activité Pilates-Fitness continue chaque mardi via internet en attendant le retour des beaux jours et la marche-randonnée a repris par petits groupes de 6 personnes et dans le respect des gestes barrières. Ces moments où nous nous retrouvons ensemble, que se soit par écran interposé ou en vrai, font du bien et nous libèrent un peu du contexte actuel si pesant.

**Ce long hiver qu'aura été 2020 s'attardera sans doute un peu... Nous vous souhaitons pour 2021, une année de renaissance où il fera bon de s'embrasser, de rire, d'être ensemble à nouveau ...**



## LE COMITÉ DE RÉDACTION

Christine ENTEM, Amandine BRUNET,  
Karine MACHEFERT, Adeline MONTUS,  
Didier MAUCLAIRE, Sonia MERLAUD,  
Sandrine PROTEAU, Johnny SIVADIER

**VOUS SOUHAITE UN BONNE ANNÉE**